

Christine Raimond, Florence Sylvestre, Dangbet Zakinet et Abderamane Moussa (éd.)

Le Tchad des lacs
Les zones humides sahéliennes au défi du changement global

IRD Éditions

Chapitre 12. De l'insécurité de Boko Haram au conflit intercommunautaire dans le lac Tchad. Le conflit Peul/Boudouma au Niger

Mahamadou Abdourahamani et Maman Waziri Mato

DOI : 10.4000/books.irdeditions.30732

Éditeur : IRD Éditions

Lieu d'édition : Marseille

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 29 août 2019

Collection : Synthèses

ISBN électronique : 9782709927161



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2019

Référence électronique

ABDOURAHAMANI, Mahamadou ; MATO, Maman Waziri. *Chapitre 12. De l'insécurité de Boko Haram au conflit intercommunautaire dans le lac Tchad. Le conflit Peul/Boudouma au Niger* In : *Le Tchad des lacs : Les zones humides sahéliennes au défi du changement global* [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2019 (généré le 31 août 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/30732>>. ISBN : 9782709927161. DOI : 10.4000/books.irdeditions.30732.

De l'insécurité de Boko Haram au conflit intercommunautaire dans le lac Tchad Le conflit Peul/Boudouma au Niger

*Mahamadou ABDOURAHAMANI,
Maman WAZIRI MATO*

Introduction

Le lac Tchad est un espace géographique potentiellement conflictuel, en raison de la diversité de ses ressources et de leurs fluctuations saisonnières, mais aussi par la pluralité des acteurs et la complexité des droits liés à leur exploitation. Cette situation est la conséquence du fonctionnement singulier de cet écosystème sahélosaharien.

Principalement alimenté par le sud avec le Chari qui lui apporte 90 % de ses eaux, le lac Tchad est incisé par une barrière naturelle qui sépare la cuvette sud régulièrement alimentée en eau, de la cuvette nord plus profonde mais dont l'alimentation en eau dépend du seuil de franchissement de la barrière (LEMOALLE, 1989). De ce fait, le remplissage de la cuvette nord est à la fois très aléatoire et plus variable que celui de la cuvette sud. La fluctuation des surfaces de marnage observée depuis la décennie 1970-1980, marquée par la baisse du niveau du lac et son passage durable au stade Petit lac (LUXEREAU *et al.*, 2012), a des effets contrastés sur les activités économiques dans la région (MAGRIN, 2009). Le retour des eaux dans la cuvette nord depuis les années 2000 favorise les mises en valeur agricoles, pastorales et halieutiques au sein de la rive nigérienne. L'alternance et l'enchevêtrement de ces activités rurales engendrent une gestion complexe de droits d'accès aux ressources naturelles. Ainsi, la rive

nigérienne est devenue au début du XXI^e siècle un espace convoité tant au niveau local par une diversité d'acteurs aux intérêts divergents, que national avec l'intérêt de l'État pour la production pétrolière. C'est dans ce contexte de vives convoitises sur les ressources naturelles que la crise liée à la secte islamiste Boko Haram intervient et amplifie les tensions déjà existantes (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018).

Le conflit Peul-Boudouma sur lequel porte la présente analyse est l'un des marqueurs de ces convoitises locales. Les Boudouma agropasteurs, pêcheurs et insulaires, vivent sur les îles du lac Tchad, auxquels s'ajoutent les Sougourti, éleveurs traditionnels de la vache kouri comme les Boudouma. Ces deux groupes font du lac leur véritable identité de par leur type d'élevage. Les Peuls Foulbé fonctionnent sur l'hinterland (zone dunaire des cuvettes pastorales) et élèvent des zébus rouges. Ils s'intéressent de plus en plus au lac Tchad qui leur offre à la fois du pâturage, mais aussi des possibilités de cultiver en saison sèche face à un élevage de moins en moins rentable. Les chameliers arabes mohamid sont les derniers éleveurs arrivant dans cet espace. À ces groupes d'éleveurs s'ajoutent les migrants agriculteurs majoritairement haoussa de plus en plus attirés par les cultures de décrue du lac.

Face à cette diversité d'acteurs aux logiques différentes dans un milieu aux ressources très fluctuantes, se posent les questions suivantes en termes de conflictualité qu'un tel melting pot prédispose : Quel rôle le lac Tchad a-t-il joué lors d'anciens conflits intercommunautaires ? Comment l'insécurité née de la crise de Boko Haram a-t-elle engendré le conflit actuel Peul-Boudouma ? Quels sont les enjeux et les mobiles des affrontements sanglants et meurtriers entre ces deux groupes d'éleveurs sur la rive nigérienne du lac Tchad ?

Cet article montre comment, dans cette situation d'extrême confusion créée par Boko Haram, les positionnements avant-gardistes des groupes d'éleveurs pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles du lac Tchad au Niger ont accentué et ravivé les tensions entre éleveurs, avec un éclairage sur le conflit Peul-Boudouma. L'article est construit en deux grandes parties. La première présente les principaux groupes qui peuplent la rive nigérienne du lac Tchad, avec un accent particulier sur les groupes Peuls et Boudouma et leurs rapports au territoire. La seconde partie analyse l'influence de la crise née de l'insécurité de Boko Haram sur le conflit intercommunautaire Peul-Boudouma.

Approche méthodologique

La majorité des travaux scientifiques présentés dans des contextes de violences physiques extrêmes sont fondés sur des données collectées auprès des acteurs institutionnels. Or, les discours de ces bureaucrates, pour paraphraser OLIVIER

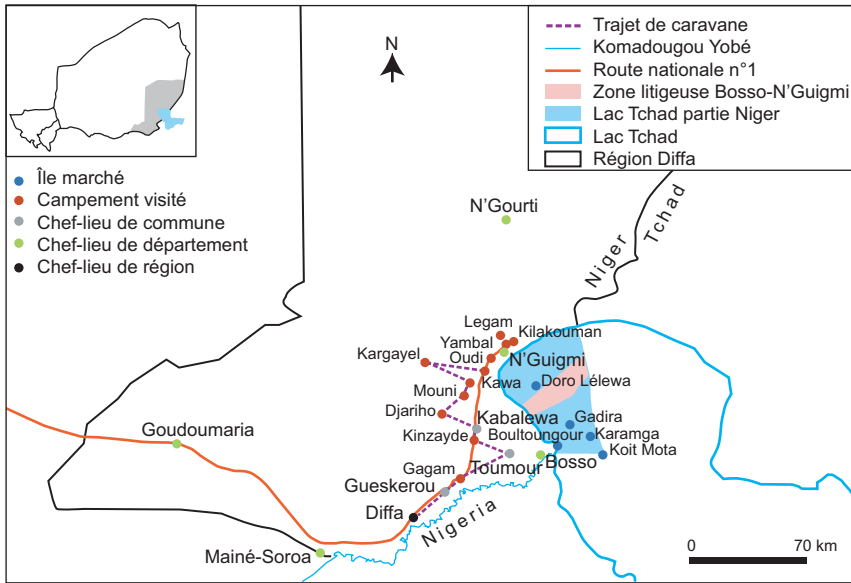


Figure 1

Localisation de la zone d'étude.

Réalisation : Mahamadou Abdourahamani, 2017.

DE SARDAN (2012), sont parfois en déphasage avec ceux des acteurs véritablement concernés. La démarche méthodologique est essentiellement basée sur des entretiens individuels et collectifs, et apporte des témoignages *in situ* d'acteurs ruraux concernés, ce qui est original dans le contexte étudié de forte insécurité. En effet, profitant de l'opportunité d'une mission de terrain en août et septembre 2016 sur la médiation du conflit Peul-Boudouma, 20 campements situés dans la zone de Diffa ont pu être visités, dont 8 campements peuls et 12 boudouma (fig. 1). Participer aux assemblées générales organisées par cette mission, composées des élus locaux et des autorités coutumières¹ ainsi que des responsables d'ONG œuvrant dans le domaine pastoral et de la paix², a permis de comprendre de l'intérieur ce conflit complexe. En parallèle de ces grandes rencontres qu'un chercheur isolé ne pouvait pas mobiliser dans cette zone difficile d'accès, des entretiens individuels et des focus groupes de trois à une dizaine de personnes ont été organisés. Des compléments d'entretiens sur les mobiles de ce conflit avec des personnes ressources ont été aussi menés à Diffa.

1. La mission était composée des chefs de canton de Kawa, Toumour, N'Guigmi et N'Gourti et des maires de Kabalewa, Toumour et N'Guigmi.

2. Il s'agit de la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP), l'ONG Kouri et l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (Aren).

Peuplement de la rive nigérienne du lac Tchad et rapports des groupes au territoire

La rive nigérienne du lac Tchad a connu un peuplement discontinu. Elle est composée de la partie intérieure du lac (partie insulaire), des rives très rarement inondées en cette phase de Petit lac, de l'arrière-pays ou la zone sableuse bordant le lac, et de la rive de la Komadougou Yobé. Cette partie de la rivière intégrée au système lac concerne uniquement la zone où la mobilité des populations est dépendante de la dynamique de la partie nigérienne du lac Tchad, de l'embouchure de la Komadougou Yobé à la commune de Gueskérou à l'est de Diffa. Les principaux groupes partageant la rive nigérienne du lac Tchad sont les Boudouma, les Kanouri, les Toubou, les Peuls et les Arabes. Parmi cette diversité de groupes ethniques, seule l'histoire des Boudouma et des Peuls est détaillée ici.

Les Boudouma : les autochtones du lac

De nombreux rapports d'archives coloniales du Niger présentent le lac Tchad comme un espace sociopolitique Yédina, communément appelé « Boudouma »³. Ils étaient alors les maîtres incontestés de la région du lac et considérés comme rebelles par l'administration coloniale (FOURREAU, 1902). Ils ont été longtemps écartés de tout contact avec la civilisation extérieure, pillant régulièrement les rives bornouanes (URVOY, 1949) et assurant l'hégémonie de la communauté boudouma sur les îles et les espaces inondables où ils élèvent des bœufs et des moutons. La période initiale de consolidation de cette influence demeure imprécise⁴, mais l'autorité boudouma sur le lac perdure jusqu'au cours du XX^e siècle. Ils se singularisent des autres peuples de la région en ce sens que, retranchés dans leurs îles, ils n'ont jamais connu la tutelle de l'empire du Bornou, encore moins les razzias des Touareg, Toubou ou Arabes (ZAKARI, 1985).

Pendant les grandes sécheresses de 1974 et 1984, les insulaires boudouma suivent le retrait des eaux du lac Tchad et restent en perpétuel mouvement jusqu'au retour des eaux avec la grande crue de 1998. Les îles de Tchoukoudjani, Bouloungour et Koukléa représentent leurs plus anciennes zones de peuplement (KIARI FOGOU, 2014). Jadis isolés et souverains sur ce territoire, les Boudouma sont confrontés depuis leur retour au début des années 2000 à un brassage forcé avec des arrivants de multiples origines (ANDERSON et MONIMART, 2009). Ils

3. D'après la tradition, les Boudouma viendraient d'un ancêtre du nom de Boulou appartenant à la tribu des Kanembou Yédina. Il aurait été installé dans l'île de Taguel sur les rives ouest du lac Tchad où il rencontra une tribu Sao dont il épousa une femme du nom de Sado Saoram. Pillards incorrigibles, les Boudouma sont de véritables écumeurs régissant en chef dans le lac Tchad qu'ils maîtrisent parfaitement (CHAPPELLE, 1957 ; ZAKARI, 1985).

4. Nachtigal relève par exemple en décembre 1870, un gros village d'Arabes Shuwa surpris par les Boudouma : ces derniers massacrèrent une partie de la population mâle et emmenèrent femmes et enfants en captivité. Ces exactions demeurent impunies car, une fois dans leur domaine lacustre, les Boudouma défient toute poursuite (NACHTIGAL, 1881).

restent fortement dépendants de la zone lacustre en raison de leurs vaches kouri, habituées aux parcours lacustres et supportant mal de longs déplacements en dehors du lac.

Les Peuls : une arrivée récente appuyée par l'administration coloniale

Les premières communautés peules s'installent au Niger oriental après la sécheresse de 1914. Elles arrivent dans une région nouvellement conquise par le pouvoir colonial, soumise auparavant à la domination du puissant empire Kanem-Bornou (VIII^e-XIX^e siècles) d'une part et aux razzias des nomades toubou et arabes d'autre part. Selon HOROWITZ (1977) repris par THÉBAUD (2002), les premiers Foulbé à pénétrer dans le Niger oriental se fixent vers 1915 au nord de Maïné-Soroa sous la conduite de Kanta bii Baako, dont la famille détient encore la chefferie de Fulatari. Par la suite, d'autres Foulbé continuent à arriver en provenance de l'Ouest et sont surtout attirés par les cuvettes pastorales du Manga, où l'eau est facilement accessible (THÉBAUD, 1988).

L'arrivée et « l'insertion forcée » par l'administration coloniale française des Peuls Foulbé dans cette zone jadis parcourue par les Toubou et les Arabes Shuwa et Ouled Sliman désorganisent l'emprise territoriale de ces derniers (THÉBAUD, 2002). De plus, des structures administratives sont créées par cette même administration coloniale pour prendre en compte leur organisation politique spécifique basée sur la mobilité, qui contraste avec celle des sédentaires manga et mobeur organisés en villages et cantons. Ainsi sont mis en place des groupements peuls, comme celui de Toumour dans le cercle de N'Guigmi (MARTHÉ, 2015) qui demeure l'un de plus grands groupements peuls du Kadzell et de toute la région de Diffa. Ces dispositifs ont permis aux Peuls de renforcer leur présence au sein de cet espace pastoral Est nigérien. Cependant, l'ensablement et la dégradation continue des cuvettes pastorales sur lesquelles ils sont installés poussent un nombre croissant de groupes peuls à se réfugier sur la rive nigérienne du lac Tchad pour exploiter les ressources pastorales lacustres.

Le rôle du lac Tchad dans les anciens conflits intercommunautaires du Niger oriental

Le lac Tchad a joué un rôle majeur dans l'émergence et le développement des conflits qui ont secoué les groupes ethniques de l'est du Niger, dont le plus médiatisé est celui qui a opposé Peuls et Toubou entre 1985 et 2000. La descente et la réoccupation, pendant les années 1970-1980, des anciens territoires Toubou et Arabes au sud de la Dillia désertés par les Peuls Foulbé qui s'étaient réfugiés au sud du Nigeria en raison des années de sécheresse, est la cause de ce conflit (THÉBAUD, 2002). À leur retour, les Peuls se sont confrontés à la présence des groupes toubou et arabes sur leur ancien territoire. Au cours du conflit communautaire sanglant qui a duré plus de dix ans, le lac Tchad a servi aux

milices peules de lieu d'entraînement, avec la caution de l'État qui a délibérément choisi de « fermer les yeux », voire d'armer les Peuls qui à l'époque combattaient à ses côtés les rebellions toubou du Front démocratique pour le renouveau (FDR). Ce conflit n'a pris fin qu'avec la médiation de l'Ardo Manzo, dignitaire peul très respecté des Toubou et occupant la cuvette Weltouma située à l'entrée de la zone toubou, appuyé par d'autres sages de la région (députés locaux et chefs de canton). Les accords négociés entre les groupes consistent à revenir à la situation d'avant la sécheresse de 1984, avec les Peuls au sud de la Dillia et les Toubou au nord. Dans ce conflit, la cuvette nord du lac Tchad a fourni une base arrière pour le groupe peul, en tant que zone peu accessible et non en raison de ses ressources naturelles.

Un autre conflit, moins ouvert, a opposé avant la crise liée à Boko Haram les insulaires Boudouma aux Mobeur agropasteurs de Bosso pour l'exploitation des ressources lacustres. Avec le retrait du lac Tchad suite à la sécheresse de 1984, les Boudouma ont été contraints de partir et de s'installer dans la cuvette sud. Beaucoup ne sont de retour sur les îles nigériennes qu'en 1999 avec la grande inondation de la cuvette nord et la reprise plus ou moins régulière des inondations depuis. Entre-temps, les plus grandes îles, et particulièrement les îles marchés (Boultoungour, Karamga, Koïta Mota, Gadir), sont passées sous contrôle des Mobeur de Bosso qui se sont installés sur les terres vacantes. La chefferie de Bosso installe ses représentants (boulama) qui assurent un contrôle foncier et distribuent les parcelles aux habitants de Bosso et aux migrants haoussa venus de plus en plus nombreux de l'ouest du Niger pour cultiver dans les zones de décrue du lac. En 2006, la chefferie de Bosso a voulu attribuer les terres de Tchilloua à ses populations mobeur de Baroua ; les Boudouma ont réagi par la force et des échauffourées ont éclaté et conduit à l'échec du contrôle de Tchilloua par Bosso, sans toutefois amener les Mobeur à renoncer à la colonisation des îles boudouma. Au cours des années 2007 et 2008, d'autres conflits violents explosent au sein de l'espace insulaire boudouma, provoqués par de forts différends fonciers du même type (ANDERSON et MONIMART, 2009). Depuis ce temps, un conflit ouvert perdure sur fond d'autonomie boudouma vis-à-vis de la tutelle mobeur, et même des Kanouri de N'Guigmi. Les Boudouma, qui n'avaient jamais revendiqué de pouvoir au sein de l'organisation administrative nigérienne, posent comme objectif la création d'un canton boudouma, qui regrouperait toutes les îles de la partie nigérienne du lac Tchad. De fortes dissensions existent cependant au sein des Boudouma qui ralentissent le processus et empêchent d'arriver à un consensus. Des conflits territoriaux existent aussi entre les chefferies de Bosso et N'Guigmi : ils concernent, entre 1998 et 2012, 17 îles situées sur la frontière nord-est entre Bosso et N'Guigmi créant ainsi une véritable zone litigieuse entre les deux chefferies boudouma (ABDOURAHAMANI, 2013).

Au début des années 2010, quand éclate la crise Boko Haram, ces conflits fonciers liés au contrôle des ressources lacustres reconstituées depuis le retour des eaux ne sont pas résolus et sont fortement influencés par le différentiel démographique entre migrants haoussa et mobeur face aux Boudouma qui tend

à s'amenuiser. S'ajoutent à cette situation complexe les Peuls de plus en plus nombreux qui exploitent les pâturages de décrue.

La crise Boko Haram

La crise née de l'insécurité liée à Boko Haram crée non seulement un bouleversement régional dans les pratiques pastorales habituelles des groupes, elle attise aussi les conflits intercommunautaires. Elle provoque des reconfigurations des rapports aux territoires au sein des groupes pastoraux d'une part, et entre groupes pastoraux et agropastoraux d'autre part.

Boko Haram : genèse d'une insécurité régionale au sein du bassin tchadien

La porosité des frontières dans la partie septentrionale du Nigeria a facilité l'expansion de la secte islamiste Boko Haram. Les frontières internationales ont permis aux insurgés de se réfugier dans les pays voisins et d'y établir des sanctuaires dans des zones où l'État était très peu présent (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015a). Ceci a favorisé d'une part, l'expansion de la secte aux pays frontaliers des parties nord du Nigeria (Tchad, Niger et Cameroun) à partir de 2014 (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015b) et, d'autre part, la transformation du lac Tchad en base arrière des islamistes de Boko Haram, dans un milieu très favorable aux insurgés du fait de son inaccessibilité (SEIGNOBOS, 2015). Depuis lors, l'influence et l'extension de Boko Haram se sont accentuées dans la région de Diffa, en particulier le long de la Komadougou Yobé servant de frontière entre le Niger et le Nigeria, et dans les îles de la partie nigérienne du lac Tchad. Pendant toute cette période, les exactions terroristes touchent les populations de plein fouet, les cas de violence physique, de kidnapping, de vol de bétail et de récolte se multiplient.

La fermeture de la frontière nigéro-nigérienne opérée en 2015 par le gouvernement du Nigeria, conjuguée aux débordements de la violence⁵ et au début des attaques de Boko Haram au Niger, a conduit les autorités nigériennes à instaurer l'état d'urgence⁶. Fin avril 2015, le gouverneur de Diffa a imposé une évacuation forcée des populations des îles du lac Tchad au Niger. Cette mesure répressive pour limiter le contrôle de la zone lacustre par Boko Haram fait suite à la sanglante attaque (74 morts dont 46 militaires nigériens) perpétrée le 25 avril par le groupe terroriste sur la base militaire nigérienne de l'île de Karamga.

5. La psychose sécuritaire a commencé à gagner les populations de Diffa après les attaques de Damasak et surtout la prise de Malam Fatori en 2015, l'un des bourgs nigériens situé à seulement 3 km de Bosso.

6. L'état d'urgence proclamé le 10 février 2015, outre le plein pouvoir qu'il octroie à l'armée, impose l'interdiction de circuler de 21 h à 5 h du matin pour les populations et de 20 h à 5 h pour les véhicules.

Dans ce contexte d'insécurité physique et matérielle, et de panique généralisée, les éleveurs et leurs animaux ont brutalement fait un mouvement d'ensemble vers le nord et nord-ouest du lac pour rejoindre les zones dites « de sécurité » par l'État (fig. 2). Or cette zone, de part et d'autre de la vallée de la Dillia, est peu pourvue en ressources pastorales au vu de la forte concentration d'animaux que ce mouvement spontané a engendrée. Face à l'arrivée massive de nouveaux éleveurs, les Peuls Foulbé renforcent leur appropriation des points d'eau et contrôlent l'accès aux ressources pastorales des autres pasteurs transhumants (Wodaabe, Bororo, Bokolodji, Boudouma, Sougourti). La concentration du bétail augmente le surpâturage et exacerbe les tensions liées à la cohabitation entre les groupes de pasteurs et d'agropasteurs, dans une zone où, même en année normale, l'exploitation des ressources pastorales est marquée par de fortes exclusions.

Boko Haram, facteur d'exacerbation des tensions foncières

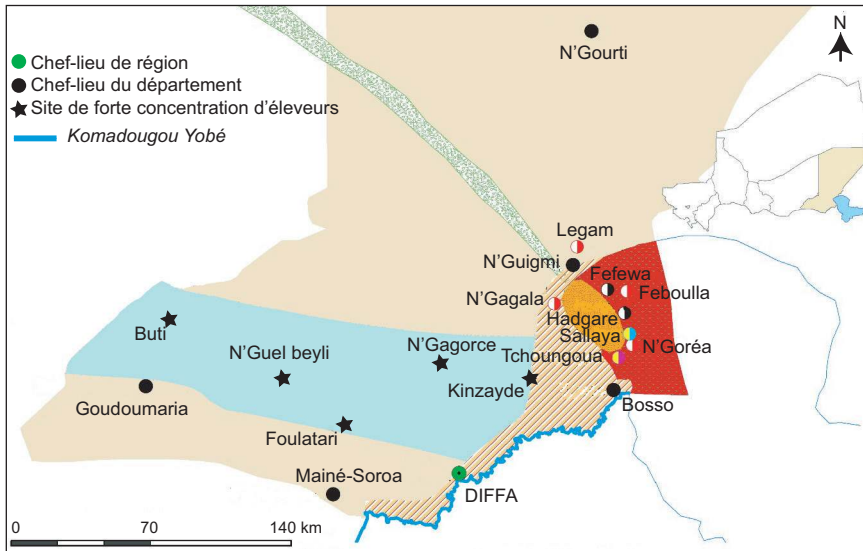
Avant l'avènement de Boko Haram, la cohabitation était plutôt bonne entre Peuls et Boudouma. Ces deux groupes n'ont en effet jamais connu de guerres ouvertes, en dépit des multiples conflits ethniques qui ont secoué la partie nigérienne du lac Tchad. Les Boudouma ont même épaulé les Peuls dans les années 1990 en leur facilitant l'accès au lac et en les aidant à entraîner leurs milices dans ce milieu amphibie. Depuis l'installation de Boko Haram dans ce labyrinthe marécageux, cette entente entre Peuls et Boudouma est mise à rude épreuve avec plusieurs affrontements relevés (fig. 2).

L'antagonisme entre les deux communautés s'est creusé après l'évacuation forcée des populations insulaires par l'armée nigérienne (DIORI, 2015). Peu de temps après ce déguerpissement, les Peuls Foulbé et leurs milices d'autodéfense⁷ reviennent au lac et s'installent sur les îles en dépit de l'interdiction (PCCN⁸, DIFFA, 2016). Cet acte est très mal perçu par les Boudouma qui le considèrent comme un parti pris de la part des autorités de Diffa en faveur des groupes peuls (HASSANE *et al.*, 2016).

La mobilisation de l'ethnie comme arme de défense de la cause commune est utilisée tant par les Peuls que par les Boudouma. Tous les discours tenus par l'une ou l'autre communauté sont centrés sur un relent identitaire fortement ethnicisé. Pour les Boudouma, il s'agit de défendre le milieu unique (le lac Tchad) qui incarne « l'identité boudouma » et asseoir leur suprématie sur les ressources lacustres grâce notamment à l'imposition de droits d'accès aux autres groupes, particulièrement aux Peuls. Les propos d'un leader boudouma interrogé en septembre 2016 sont illustratifs : « Les Peuls sont nos amis, nous leur donnons des champs, des zones pour pêcher et pâturons ensemble au lac. Sur les 18 boulama du lac, l'un d'eux est même un Peul de Weltouma ». Pour les Peuls, il s'agit de se procurer une portion de terres agricoles et pastorales et de se

7. Certaines sont des héritages des anciennes milices constituées contre les Toubou dans les années 1990.

8. Programme de cohésion communautaire au Niger.



Lieu d'affrontements avec des groupes d'éleveurs ayant fait au minimum 5 morts

- Peul et Boudouma
- Peul et Boko Haram
- Arabe Mohamid et Boudouma
- Arabe Mohamid et Boko haram

Politique de sécurité d'État

- Zone dite de sécurité
- Zone d'insécurité
- Zone d'évacuation forcée
- Zone occupée par la milice d'auto-défense peule
- Zone de forte concentration d'éleveurs
- Vallée de la Dillia ou frontière entre Toubou et Peuls (accord de paix 1999-2000)
- Zone refuge de Boko haram (lac Tchad)

Figure 2

Les insécurités liées à la crise Boko Haram dans la rive nigérienne du lac Tchad.

Réalisation : Mahamadou Abdourahamani, 2016.

Source : enquêtes de terrain, saisons sèche et hivernale, 2016.

libérer des taxes et de la procédure de demande d'accès aux pâturages régulièrement refusé par les Boudouma. Les Peuls cherchent surtout à sécuriser des espaces de production dans la zone lacustre, qui représente la seule alternative face à l'ensablement et la dégradation des cuvettes pastorales : « Nous nous installons dans le lac. D'ici là, nous empêcherons tous les Boudouma de s'y installer, quand la paix reviendra nous serons maîtres de ces terres » (éleveur peul, août 2016).

Les groupes peuls ne sont pas les seuls à vouloir se positionner dans le lac Tchad vidé de ses habitants pour y faire reconnaître un terroir d'attache. Les Arabes Mohamid, grands transhumants chameliers, ont une stratégie moins marquée que celle des Peuls mais ils investissent aussi le lac interdit. Ils usent de la force, à l'arme à feu, contre les Boudouma en les assimilant aux éléments de Boko

Haram. Ils recourent aussi à des alliances « contre-nature »⁹, en s'alliant avec les Peuls contre les Boudouma.

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Komadougou Yobé et du lac Tchad d'environ 120 000 ha par la société saoudienne Al Horaish vient envenimer la question foncière de la rive nigérienne du lac Tchad (TCHANGARI et DIORI, 2016 ; RANGÉ *et al.*, 2018). Les terres convoitées par cette firme saoudienne *via* un bail de type emphytéotique correspondent à près de la moitié des superficies exploitables en irrigué et en décrue de la région. Ce sont en partie ces mêmes terres qui étaient occupées et exploitées avant que le lac ne soit évacué, que se disputaient les agriculteurs kanouri et haoussa et les Boudouma, et que revendiquent maintenant plusieurs groupes d'éleveurs transhumants.

La production d'une territorialité par la violence

Face au blocage des mobilités transnationales et à la quête de nouveaux espaces de production, de nombreux groupes d'éleveurs développent des stratégies pour justifier et légitimer leurs actions au sein de la partie nigérienne du lac Tchad. Les Boudouma incriminent les Peuls d'avoir des armes à feu au vu et au su des autorités administratives. Les Peuls, sans la nier, justifient cette situation par la nécessité de protéger leur famille et leurs animaux face aux Boudouma qu'ils accusent être de connivence avec les éléments de Boko Haram. Aussi, face aux enlèvements multiples de leurs troupeaux et des membres de leur famille (dont les jeunes femmes), les Peuls ont constitué des milices d'autodéfense pour se protéger et sécuriser leurs biens (AREN DIFFA, 2016). L'absence quasi totale de l'État dans cette zone a fortement amplifié la circulation d'armes à feu à la fois dans les mains des éléments de Boko Haram et de leurs complices le long de la frontière avec le Nigeria, mais aussi dans les mains des milices d'autodéfense peules et dans celles des Boudouma qui se battent contre Boko Haram. Tous ces groupes se battent aussi entre eux à cause du vol d'animaux (VSF¹⁰, 2017).

Le conflit met face à face les communautés peules et arabes mohamid qui cherchent à créer de nouveaux terroirs d'attache d'un côté ; Boudouma et Kanouri Sougourti qui sont les anciens occupants du lac de l'autre. Ces groupes ont des liens contrastés avec Boko Haram. D'après l'association Aren, à forte connotation peule, la frontière entre Boudouma et Boko Haram n'est pas perceptible : « il est fortement établi que la quasi-totalité des membres de la communauté boudouma est membre de Boko Haram avec lesquels il ne peut y avoir de négociations » (AREN DIFFA, 2016). « Si la présence boudouma au sein de Boko Haram est admise par les leaders boudouma, ceux de N'Guigmi en particulier, ils rejettent néanmoins l'idée d'une adhésion massive. De jeunes Boudouma

9. Dans la zone d'hinterland du lac, de graves antagonismes opposent les Peuls aux Mohamid pour l'accès aux points d'eau (forages, puits cimentés et traditionnels) où ces derniers ont souvent recours à la force pour y abreuver leurs chameaux.

10. Vétérinaires sans frontières.

s'improviseraient comme guides, mariniers, receleurs ou même combattants pour Boko Haram » (ICG¹¹, 2017). Cependant, les groupes boudouma ne sont pas les seuls à être indexés à tort ou à raison de proximité et de sympathie avec les éléments de Boko Haram : les Kanouri Sougourti et les Peuls camerounais bokolodji sont aussi suspectés de forte complicité avec le groupe islamiste.

Le vol de bétail : un autre facteur d'enlèvement du conflit Peul-Boudouma

Le vol des animaux constitue une préoccupation majeure des pasteurs. Historiquement dans cette région, les troupeaux les plus visés sont ceux des transhumants (DUPIRE, 1962). Chez certains groupes pasteurs comme les Toubou, le vol de bétail est une tradition et constitue un acte de bravoure du clan et de la tribu du voleur (BAROIN, 2009 ; BAROIN et BOUTRAIS, 2009). En revanche pour les communautés arabes, le vol de bétail est un acte très blâmable. Le phénomène de vol de bétail a pris une dimension inquiétante avec la crise de Boko Haram, particulièrement entre les éleveurs peuls et boudouma. Il est en effet exacerbé avec le déplacement massif des populations lors de l'évacuation du lac qui n'a laissé que quelques heures aux populations pour quitter leur village ou campement, et elles ont souvent laissé leur bétail sur place. L'absence de tout contrôle a ensuite accentué les rivalités autour du bétail à travers des rapt mutuels d'animaux entre les groupes d'éleveurs. Les communautés boudouma et sougourti de N'Guigmi accusent les chefs peuls d'instrumentaliser la situation. Ces derniers constituent des milices d'autodéfense sous le prétexte d'appuyer les forces de l'ordre dans la lutte contre Boko Haram et de défendre leur famille. Cette position leur permet d'accaparer les richesses du lac en organisant un juteux trafic de bétail (ICG, 2017). En 2017, les animaux volés sont conduits sur les marchés lointains du Nigeria et du Niger (Mungono, Gudumbari, Zormodo) afin d'échapper à l'identification et la reconnaissance du bétail à travers le marquage, qui est le mécanisme de contrôle traditionnel et efficace des propriétés d'animaux au niveau local (DUPIRE, 1954 ; WAZIRI MATO et SOULEY, 2012). D'autres animaux sont abattus dans des abattoirs clandestins dans le lac et les produits sont transformés en viande boucanée avant d'être écoulés au Nigeria (VSF, 2017). Ainsi, cette guerre centrée sur la rente du bétail est l'un des nœuds gordiens de ce conflit intercommunautaire entre Peuls et Boudouma porté sous le chapeau de Boko Haram.

11. International Crisis Group.

Conclusion

La rive nigérienne, jadis espace répulsif pour de nombreux groupes du fait des razzias des insulaires boudouma et de la crainte des maladies animales pour les éleveurs, devient subitement avec les sécheresses un espace à grand enjeu de production pour tous les groupes. Les ressources lacustres apparaissent indispensables pour certaines catégories d'éleveurs, dans un environnement généralisé de raréfaction des ressources, de densification du parcellaire agricole et d'augmentation des cheptels.

Le contexte du retour des eaux dans la cuvette nord et de l'accroissement des possibilités de mise en valeur agricoles, pastorales et halieutiques a accentué les convoitises foncières d'une grande diversité d'acteurs aux intérêts divergents. Le lac et ses dédales marécageux ont joué le rôle de protecteur des groupes insoumis, permettant notamment aux éléments de Boko Haram de s'y réfugier. Le contexte particulier de l'état d'urgence et de l'évacuation forcée de la partie nigérienne du lac Tchad ouvre des perspectives inespérées aux acteurs opportunistes (Peuls Foulbé, Arabes Mohamid) qui cherchent à se positionner avant la normalisation de la situation sécuritaire. C'est dans ce contexte confus que pourraient aboutir les convoitises d'acteurs internationaux (société saoudienne Al Horaish) avec le concours de l'État central qui tentent une acquisition foncière de grande envergure. Tous ces éléments conjugués au sein cette zone lacustre nigérienne contribuent à exacerber, voire à maintenir dans la durée, aussi bien les tensions foncières locales que l'insécurité, plus ou moins liée à Boko Haram.

Bibliographie

ABDOURAHMANI M., 2013

Foncier et agrobiodiversité sur les rives nigériennes du lac Tchad. Master 2, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 83 p.

ANDERSON S., MONIMART M., 2009

Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental. Rapport IIED, 102 p.

AREN DIFFA, 2016

Situation pastorale de la région de Diffa. Rapport, 5 p.

BAROIN C., 2009

La circulation et les droits sur le bétail, clés de la vie sociale chez les Toubou (Tchad, Niger). *Journal des Africanistes*, 78 1/2 : 120-142.

BAROIN C., BOUTRAIS J., 2009

Bétail et société en Afrique. *Journal des Africanistes*, 78 1/2 : 9-52.

CHAPELLE J., 1957

Les Nomades noirs du Sahara. L'Harmattan, 449 p.

DIORI I., 2015

État d'urgence dans la région de Diffa : mission d'observation de la situation humanitaire et des droits de l'homme. Rapport, Alternative Espaces Citoyens, 16 p.

DUPIRE M., 1962

Des nomades et leur bétail. *L'Homme*, 2 : 22-39.

DUPIRE M., 1954

Contribution à l'étude des marques de propriété

du bétail chez les pasteurs peuls. *Journal des Africanistes*, 24-2 : 23-143.

FOURREAU F., 1902

D'Alger au Congo par le lac Tchad, mission saharienne Fourreau-Lamy. Paris, Masson, 618 p.

HASSANE M. L., HASSANE M., MOUSTAPHA L., 2016

Conflit intercommunautaire dans le canton de N'Guigmi. Rapport de mission, 4 p.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2017

Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection. Rapport, Bruxelles, 39 p.

KIARI FOGOUE H., 2014

Impacts des variations du niveau du lac Tchad sur les activités socioéconomiques des pêcheurs de la partie nigérienne. Thèse de doctorat de géographie, université Abdou-Moumouni, Niamey, Niger, 314 p.

HOROWITZ M., 1977

« Les stratégies adaptatives avant et après la sécheresse ». In : Gallais J., éd. : *Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse de 1969-74*. Centre d'études de géographie tropicale, CNRS. Bordeaux, p. 219-233.

LEMOALLE J., 1989

Le fonctionnement hydrologique du lac Tchad au cours d'une période de sécheresse (1973-1989). Rapport Orstom 89-03, 29 p.

LUXEREAU A., GENTHON P., KARIMOU J.-M. A., WAZIRI MATO M., 2012

Fluctuations in the size of Lake Chad: consequences on the livelihoods of the riverain peoples in eastern Niger. *Regional Environmental Change*, 12 : 507-521.

MAGRIN G., 2009

« De longs fleuves tranquilles ? Les mutations des plaines refuges du bassin tchadien ». In : Raison J.-P., Magrin G., éd. : *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*. Paris, Karthala, p. 125-172.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., dir., 2018

Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Paris, AFD, 291 p.

MARTHÉ D. M., 2015

Dans les marches nord du Borno (Bornou) : les mutations politiques dans l'Est nigérien (1893-1960). Paris, L'Harmattan, 287 p.

NACHTIGAL G., 1881

Sahara et Soudan. Gallica, 577 p.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012

État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. *Politique Africaine*, 96 : 139-162.

PCCN DIFFA, 2016

Forum de conciliation intercommunautaire de Kabléwa. Rapport, antenne Diffa, 5 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015a

Boko Haram et la souveraineté du Nigeria : une histoire de frontières. *Hérodote*, 58-75.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015b

Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan ». *Afrique contemporaine*, 255 : 21-41.

RANGÉ C., CHAUVIN E., RAIMOND C., ZAKINET D., KIARI FOGOUE H., ABOURAHAMANI M., AOUDOU DOUA S., MUHAMAD K., 2018

« La recomposition du système régional ». In : *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*. Étude de l'Agence française de développement. Paris, AFD, 291 p.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? *Afrique contemporaine*, 255, p. 93-120.

TCHANGARI M., DIORI I., 2016

Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger, Niamey, Alternative Espaces Citoyens, rapport de l'Observatoire du droit à l'alimentation au Niger, décembre, 45 p.

THÉBAUD B., 2002

Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel : Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé. Paris, Karthala, 343 p.

THÉBAUD B., 1988

Élevage et développement au Niger : quel avenir pour les éleveurs du Sahel ? Genève, BIT, 147 p.

URVOY Y., 1949

Histoire de l'empire du Bornou. IFAN, Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, 172 p.

VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES, 2017

Évaluation agropastorale et analyse des causes profondes des conflits dans la région de Diffa (Maine-Soroa, Diffa, Bosso, N'Guigmi et N'Gourti). Rapport, Conseil danois pour les réfugiés, 69 p.

WAZIRI MATO M., SOULEY K., 2012

Importance sociale et impact territorial des marques des dromadaires chez les Toubou

Teda du Niger oriental. *Revue Territoires, Sociétés et Environnement*, université de Zinder, Niger, 1 : 139-151.

ZAKARI M., 1985

Contribution à l'histoire des populations du Sud-Est nigérien. Le cas du Mangari (XVI-XIX^e s.). Niamey, IRSH, Études nigériennes, 53, 246 p.